



Contrat de location

Entre les propriétaires :

M&Mne MAURANGES pierre et Laurence
324 chemin de la latiere
24200 Proissans
TEL :06 03 61 91 22

Et les locataires désigné ci après :

TEL et composition de la famille :

.....
.....
.....
.....
.....

Objet de la location : chalet pour 4 personnes situe au 324 chemin de la latiere 24200 proissans.

<u>Situation :</u> Environnement calme Boisé, campagne /5 Kms de Sarlat, Nombreux sites touristique a proximité	<u>Description du chalet :</u> cuisine, salle à manger et salon, douche, wc, tv terrasse, 1 barbecue, parking 1 chambre 1 lit 140x190 1 chambre 2 lits 90x190
--	--

Modalités et de la location du samedi au samedi (pas de frais de dossier)

Pour la période du.....au.....

Heure d'arrivé 15H00 départ au plus tard à 10H00

Le montant de la location et fixéeeuros

Taxe de séjourseuros

Total de la locationeuros

Ce contrat prendra effet a la réception du contrat avec 30% d'acompte le solde a votre arrivée avec deux cheques caution (non encaissée) 150 euros et 50 .

Il est formellement reconnu par le preneur de cette location est acceptée pour une occupation des lieux parpersonnes .toute perte ou dégât donnera lieu à indemnisation. le chalet doit être rendu propre le contrôle se fera après votre départ .

En cas d'annulation de la location l'acompte versé restera acquis aux propriétaires.

Règlement a l'ordre de Mr&Mme MAURANGES

Fait àLe

Signature avec mention « lu et approuvé »